

L'IMPASSE D'UN GOUVERNEMENT AUTORITAIRE DANS UNE DÉMOCRATIE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 25 JUILLET 2023

En démocratie, il est exclu de gouverner par la peur. La confiance de la population dans sa police est donc une des clefs pour le « vivre ensemble ». Les révolutionnaires ont inscrit dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 l'interdiction de l'emploi de la force « *non nécessaire* ». Ils ont aussi exigé une force publique à même de faire respecter la loi, expression de la volonté générale, qui doit être « *la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse* ».

En prônant le principe de ne pas placer en détention provisoire un policier, mis en examen pour des faits graves de violences aux personnes, le directeur général de la police nationale, le préfet de police et le ministre de l'Intérieur ont opté pour une fuite en avant vers un régime où la séparation des pouvoirs n'existe plus, où les forces de l'ordre ne seraient plus tenues de rendre des comptes et où l'indépendance de la justice n'est plus garantie en raison des pressions exercées sur les magistrats.

En démocratie, la liberté est un principe fondamental et placer un individu mis en examen en détention provisoire doit être dûment justifié, pour toute personne. En exempter par principe un policier qui est soupçonné de meurtre aggravé dans le cas de l'affaire Nahel à Nanterre ou de violences extrêmement graves à Marseille revient à le placer au-dessus de toutes et de tous.

Le président de la République a certes rappelé qu'un policier n'était pas au-dessus des lois, mais il n'a pas pour autant condamné les propos contraires qui ont été tenus.

Un tel silence constitue un mauvais signal d'encouragement donné aux forces de l'ordre pour utiliser, en toute impunité, des méthodes de répression violentes et disproportionnées.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) a dénoncé l'usage des armes lors de simples contrôles routiers, hors cas de légitime défense, et condamné l'usage des lanceurs de balles de défense en raison des dommages corporels très graves subis par les victimes.

Le gouvernement a choisi de s'en remettre à la police pour imposer sa politique, de préférence à la voie du dialogue démocratique. Il s'est placé lui-même dans une impasse, le contraignant à avaliser les risques d'interventions illégales des policiers et à s'enfoncer toujours plus dans une spirale répressive à un moment où une désescalade est plus que jamais nécessaire.

Afin d'enrayer cette dérive inquiétante, la LDH demande au président de la République de ramener la police au respect des valeurs républicaines, et de réaffirmer que celle-ci doit demeurer sous contrôle de la justice.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

